



DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRE 2025

Séance du 17 janvier 2025

Intervention de Marie-Louise GOURDON Groupe Environnement et Solidarités

Monsieur le Président, mes chères et chers collègues,

L'année 2025 débute dans le flou financier,

- au niveau de l'Etat qui n'a toujours pas de budget,
- au niveau des départements qui attendent de connaître les mesures de restrictions.

Bonne nouvelle cette semaine, le nouveau chef du Gouvernement a annoncé mardi que l'effort d'économie demandé aux collectivités territoriales serait réduit passant de 5 à 2 Milliards d'euros. Encore faut-il que le budget soit voté ..

Aujourd'hui vous nous présentez vos orientations budgétaires 2025 et les choix politiques qui doivent nous éclairer pour construire le prochain budget.

En matière de fonctionnement

Les **recettes** devraient avoisiner **1 milliard 450 millions, soit une baisse de - 3.5% par rapport à 2024**. Le ROB de l'an dernier prévoyait lui aussi une baisse de 3.4% des recettes.

La reprise annoncée des droits de mutation en 2025 se traduit par une inscription de 530 M€, soit 50M€ au-dessus du réalisé 2024 mais 60 M€ en dessous du BP 2024. Une bonne surprise n'est pas à exclure dans ce domaine, la vraie différence cette année, c'est qu'en cas de problème, le Département ne pourra plus compter sur une réserve financière pouvant être mobilisée.

Les recettes de TVA sont, si j'ai bien compris, prévues à hauteur de l'encaissé 2024 soit 370.M€.

Etant donné que nous n'avons plus de levier fiscal direct, nous sommes totalement tributaires des droits de mutation et des recettes de Tva qui sont aléatoires.

Les **dépenses de fonctionnement** s'élèveraient à **1 milliard 271 millions d'€**. Elles seraient en baisse de près de 2% par rapport aux inscriptions du BP 2024. Nous attendrons les précisions du Budget

Pour le reste, même en cherchant bien nous n'avons pas trouvé de projection sur la globalité des dépenses sociales.... Quelques données ici où là sans plus contrairement aux années précédentes... il s'agit pourtant de la première mission du Département et les défis sociaux ne manquent pas : augmentation de la pauvreté, vieillissement de la populations etc.

Selon vos projections la Capacité d'Autofinancement Brute du Département baisserait de 20%. Et la capacité nette serait de 89 M€, ce qui serait correct au regard de ce qui se passe dans d'autres Départements.

L'investissement

Concernant, les recettes d'investissement, avec une prévision à hauteur de 141 M€, marquent une baisse de 24 M€, soit 15 % de moins qu'en 2024.

Les dépenses d'investissements quant à elles devraient s'élever à 230 M€ selon le rapport.

L'emprunt d'équilibre s'élèverait à 89 M€ et le remboursement du capital à 90 M€. Ce qui aboutirait à un désendettement d'1 M€ cette année. Nous avons 815 M€ d'encours de dette au 31 décembre 2024.

Pour conclure, les informations contenues dans le ROB ne nous apportent pas suffisamment d'éléments permettant d'éclairer utilement le débat. Les projections financières, sont insuffisantes concernant la compétence sociale qui est, je le rappelle, la plus importante mission du Département.

Pourtant, c'est le rôle d'un DOB de décliner des orientations, des choix et des priorités.

Et justement, en matière de priorité et d'urgence, il me semble que vous avez quelque peu perdu de vue le dérèglement climatique qui pourtant se fait bien sentir.

L'année 2024 est déclarée la plus chaude jamais enregistrée, et les catastrophes météorologiques se multiplient. Le contexte géopolitique plus que jamais tendu, a relégué le climat au second plan, entre les guerres, l'austérité, les conflits commerciaux, les instabilités politiques.

Cela s'apparente toujours plus à une quadrature du cercle. L'urgence climatique ne cesse de s'aggraver, alors que se multiplient les catastrophes, le cyclone Chido, qui a dévasté Mayotte, les incendies de Californie, les inondations à Valence (Espagne), dans le centre de l'Europe, en France.

L'année 2024, a dépassé pour la première fois le seuil de 1,5 °C de réchauffement.

L'urgence est d'augmenter les efforts et surtout pas de les réduire.

Nous concernant, au niveau départemental quels sont les enjeux et que pouvons-nous faire ?

L'énergie, l'eau, l'alimentation, l'agriculture, les mobilités sont les grands axes d'une politique environnementale intégrés dans votre politique Green deal.

Et plus que cela nous sommes en face d'un Problème de sécurité des habitants, sécurité sanitaire, pollution de l'air et de l'eau, sécurité alimentaire, par notre très faible autonomie alimentaire, sécurité énergétique

L'énergie

Le département a mis en place un plan d'énergie, visant à la fois à produire et à économiser de l'énergie.

Les orientations et programme visant à améliorer la situation en matière de développement durable sont abordés dans le ROB conformément aux exigences de la loi.

Cependant, c'est dans la commission permanente, non publique que vous allez nous proposer de supprimer l'aide aux particuliers pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Dès le 1 mars prochain.

Nous ne comprenons pas cette décision.

Cette aide aux particuliers nous paraît au contraire des plus efficaces puisqu'elle autonomise chacun. Nous sommes aussi très favorables à l'encouragement des entreprises à couvrir leur toiture de panneaux photovoltaïques, ainsi que tous les équipements publics, et les parkings.

Continuer à aider les particuliers nous permettrait peut-être de ne plus accepter sur notre territoire les immenses fermes photovoltaïques, ces kilomètres carrés de panneaux pour lesquels on coupe des milliers d'arbres, et qui nuit Considérablement au paysage, à la biodiversité, qui occupent une place importante en se substituant à des terrains de pâtures, ou à de possibles développements sylvicoles ou agricoles. Le tout pour une production d'énergie finalement peu significative en regard des dégâts écologiques commis.

On dirait que la politique mise en œuvre dans le domaine de la réduction des gaz à effets de serre relève hélas du coup par coup.

- L'aide aux véhicules électriques et l'aide à l'installation des panneaux photovoltaïque auront durée tous les deux ans.

Ces politiques sont abandonnées avant toute évaluation d'impact autre que leur coût financier.

La question de la ressource en eau, de la qualité de l'eau potable, et la gestion de la sécurisation des rives des fleuves, est aussi une question de sécurité des populations.

Monsieur le Président, vous avez créé l'Observatoire de l'eau, et nous avons participé activement à cette création.

Cette démarche volontariste entre dans la lutte contre le réchauffement qui a comme corollaire des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents et longs.

Grâce aux appels à projets, de nombreux dossiers sont arrivés sur nos tables, notamment la lutte contre les fuites d'eau, et la REUT, réutilisation des eaux usées. Pourrez-vous nous dire où nous en sommes de ces projets ?

Concernant la question des nappes phréatiques. Il était prévu que le département subventionne le SMIAGE à hauteur de 140 000€ pour une étude d'opportunité de « réalimentation maîtrisée des aquifères » qui a pour but d'améliorer la qualité des eaux souterraines. Cette étude est abandonnée, la subvention est annulée. Mais encore ? a-t-on abandonné l'idée ? est-elle reportée ?

Nous souhaiterions un débat en séance, faisant le point des travaux de l'observatoire et du Smiage sur ce sujet.

Avec l'agriculture et l'alimentation, c'est de sécurité alimentaire que nous parlons. Nous savons tous que notre autonomie est de deux ou trois jours. Cela vaut pour nos écoles et nos collègues aussi.

Nous avons voté une Politique agricole 2021 qui comprenait 53 actions.

Parmi celles-ci, des mesures pour une agriculture saine et bio étaient prévues. Où en sommes-nous et quelles sont les perspectives ?

Notamment la Charte Zéro pesticides, comment est-elle mise en place et quels contrôles sont effectués ?

Comment allons-nous protéger les terres agricoles face à la pression foncière et maintenant aussi la concurrence de l'installation de fermes photovoltaïques plus lucratives, mais beaucoup moins nourissantes ?

Où en sommes-nous de la transformation de La plateforme 06 à table en SCIC ? dont l'utilité n'est plus à démontrer.

Ce qui nous ennuie, c'est la disparition progressive de vos engagements sur l'agriculture biologique dans les rapports alors que c'était l'un des fers de lance du green deal.

Produire bio et manger bio ce n'est pas une politique de bobos, c'est la volonté d'une agriculture et d'une alimentation saines. Et nous avons la chance d'avoir des terres propres, peu polluées avec des agriculteurs prêts à s'engager.

Par ailleurs, dans la partie restauration scolaire, je ne trouve plus mention de pourcentage de produits bio, ni même mention de la loi Egalim. Vous aviez promis il y a quatre ans que nous arriverions à 50 % de Bio dans les assiettes des collégiens. Avez-vous perdu cet objectif de vue ? À ma connaissance seuls quelques collègues dont celui de Mouans-Sartoux et de Carnot maintiennent cette trajectoire. C'est une affaire de santé publique portant, plébiscitée par les parents.

A Mouans-Sartoux où les enfants mangent bio de la crèche au collège depuis des années, nous avons lancé une étude sur leur santé. J'en tiens les conclusions à votre disposition, elles sont plus que positives. La presse s'en est fait l'écho.

Le département pourrait être pilote au niveau national sur cette question de santé publique.

Les mobilités

La lutte contre le réchauffement c'est aussi la réduction du nombre de voitures thermiques sur la route. Vous avez entrepris un certain nombre d'actions qui portent leurs fruits : développement de parkings de covoiturages, soutien au parkings relais, création de voies cyclables ..

Concernant les déplacements à vélo, vous avez mis l'accent sur le vélo tourisme. Je pense qu'il faut vraiment favoriser les déplacements domicile travail. Continuer à soutenir les projets des communes et des intercommunalités dans ce domaine, mais aussi multiplier les voies cyclables sécurisées sur nos routes départementales. Ce n'est pas facile partout mais avec le développement du vélo électrique, beaucoup de trajets sont maintenant possibles. Et ça ce sont de vraies bonnes actions contre le réchauffement climatique.

Mises bout-à-bout, est-ce que toutes les actions prévues sont suffisantes pour constituer réellement une politique de lutte contre le dérèglement ? je n'en suis pas sûre.

Nous aimerions une vision d'ensemble.

Monsieur le Président, cette vision je pense que vous l'avez. Il faudrait qu'elle soit plus affirmée dans le rapport.

Nous avons apporté notre contribution à ce débat d'orientation budgétaire sur la base des éléments donnés dans le document.

Vous aurez noté qu'elle concerne des thèmes auxquels nous attachons beaucoup d'importance..

Nous espérons que vous tiendrez compte de nos propositions et de nos observations pour le Budget 2025.